

## **Titre de l'action : PROJET DYSLEXIE**

### **Renseignements utiles**

Académie de Poitiers

Nom et adresse complète de l'établissement : Collège Saint-Exupéry. 10 rue Saint-Exupéry. 86130 Jaunay-Clan.

Tél. : 05.49.37.64.00 Fax : 05.49.37.64.01 Mél de l'établissement : [ce.0861038l@ac-poitiers.fr](mailto:ce.0861038l@ac-poitiers.fr)

Adresse du site de l'établissement : <http://stex86.free.fr>

Coordonnées d'une personne contact : Mme Hélène Blanchet-Fabre

Classes concernées : 6ème / 5ème

Disciplines concernées : toutes en 6ème / plus variables en 5ème en fonction des mutations des collègues mais dispositif assuré en français, maths, anglais, SVT et physique-chimie.

Date de l'écrit : mai 2009

Axe national concerné et éventuellement axe académique : Intégration des élèves à handicap.

Résumé:

Le projet Dyslexie a pour objectif d'aider et d'accompagner les élèves dyslexiques par une aide individualisée pour contourner leurs difficultés liées à la maîtrise du langage écrit et leur fatigabilité. Cette démarche s'appuie sur deux axes (diversification des méthodes d'apprentissage et tutorat) pour qu'ils évoluent dans un climat de confiance et gagnent en autonomie.

Mots-clés : Dyslexie / Aide individualisée / Tutorat / Latin de remédiation

<b>STRUCTURE</b>	<b>MODALITES -DISPOSITIFS</b>	<b>THEMES</b>	<b>CHAMPS DISCIPLINAIRES</b>
<p>Répartition des élèves dyslexiques (10 à 13) sur deux classes en 6ème comme en 5ème</p> <p>PPRE en 6ème</p>	<p><u>Niveaux 6ème et 5ème :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- photocopies</li> <li>- textes lacunaires</li> <li>- oral privilégié</li> <li>- reformulation des consignes</li> <li>- évaluations adaptées</li> <li>- “soutien” (1h /semaine) en français, maths et HG dans le cadre des PPRE</li> <li>- regroupement spécifique en anglais</li> </ul> <p><u>Niveau 6ème :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- tutorat avec un élève de la classe</li> </ul> <p><u>Niveau 5ème :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- latin avec objectif de remédiation du français</li> </ul>		<p>Français , Maths</p> <p>Anglais, SVT</p> <p>Histoire- Géographie</p> <p>EPS</p> <p>Arts Plastiques</p> <p>Sciences physiques</p> <p>Education musicale</p>

## **PRÉSENTATION DU PROJET DYSLEXIE**

### **AU COLLÈGE SAINT-EXUPÉRY DE JAUNAY-CLAN 2005-2009**

#### **Présentation succincte du projet depuis son origine**

Depuis septembre 2005, une expérimentation est menée au collège Saint-Exupéry sur la prise en charge d'élèves à besoins spécifiques présentant, en l'occurrence, une dyslexie avérée, plus ou moins prononcée. Il s'agit donc aujourd'hui d'un projet qui est installé dans tous les niveaux au collège depuis 4 ans. Ce projet a évidemment été modifié, enrichi au fil des années, de façon plus ou moins rapide en fonction des aménagements à opérer.

#### **Disciplines engagées dans le projet**

- Français et latin en 5<sup>e</sup>
- Mathématiques
- Langues vivantes
- SVT
- Sciences physiques
- EPS
- Histoire-géographie
- Arts Plastiques

#### **Les conditions de la mise en place du projet**

Ce projet est né de la volonté de professeurs emmenés par Mme Blanchet-Fabre, de prendre réellement en compte les difficultés spécifiques des élèves dyslexiques. En effet, tous les ans, nous détectons ce type d'élèves et, sans outil ni organisation, il était difficile de prendre en compte leur handicap. Le résultat était souvent insatisfaisant pour l'élève en échec scolaire et le professeur, qui avait l'intuition qu'il ne pouvait pas exprimer comme les autres ses qualités, compétences et connaissances.

Ce projet a été fortement soutenu par la principale Mme Evrard qui nous a aidés à formaliser, d'abord, et mettre en place, ensuite, les différentes étapes du projet.

#### **Public concerné : la détection des élèves**

La détection de ces élèves se fait avant l'entrée en 6<sup>e</sup> dans le meilleur des cas, lors de la réunion d'harmonisation en mai des élèves de CM2. C'est un partenariat entre les **professeurs des écoles** en premier lieu puis à la rentrée de septembre avec les

**orthophonistes** pour le bilan orthophonique, les **parents** et **l'équipe pédagogique de 6<sup>e</sup>**. Ces élèves dyslexiques connus et recensés sont alors placés dans 2 classes de 6<sup>e</sup> où un PPRE est mis en place. Après les évaluations de 6<sup>e</sup>, nous proposons aux parents un contrat d'engagement dans le dispositif<sup>1</sup>.

	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009
Nombre d'élèves dyslexiques en 6e	14	10	12	11
Nombre d'élèves dyslexiques en 5e	0	14	10	12
Nombre d'élèves dyslexiques en 4e	0	0	9	10
Nombre d'élèves dyslexiques en 3e	0	0	0	3

### Les objectifs

Nos objectifs peuvent paraître ambitieux sur le papier mais se sont révélés au fil du temps assez réalistes. En effet, nous cherchons simplement à permettre à des élèves en situation de handicap au niveau de l'apprentissage du langage écrit ou/et oral de retrouver confiance en eux, estime d'eux-mêmes tout en progressant scolairement. A chaque réunion avec les parents, nous avons pu noter que le pari était pour la plupart réussi. Leurs encouragements et leur implication dans le projet nous permettent de penser que nous sommes sur la bonne voie.

Notre projet s'inscrit complètement dans le projet d'établissement 2008-2012 et dans le contrat d'objectifs<sup>2</sup>.

### Les obstacles ou difficultés rencontrées

Les obstacles sont liés aux lourdeurs inhérentes à la mise en place d'un tel projet, à la difficulté de faire adhérer toute une équipe pédagogique. En effet, chaque professeur a le choix, il ne s'agit pas d'imposer un changement de pratiques, les collègues convaincus se rendent bien compte des apports positifs que cela engendre dans la classe mais tous ne souhaitent pas modifier leur façon d'enseigner.

### Les actions communes aux disciplines engagées dans le dispositif sur les niveaux 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>

#### Les moyens humains :

Depuis mai 2007, une EVS a été recrutée dans le cadre des Contrats Aidés pour accompagner les élèves dyslexiques de 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> puis 4<sup>e</sup> dans certains cours. A sa prise de fonction, tout était déjà installé. Il lui fallait donc découvrir les élèves et leurs différents handicaps, faire la connaissance des enseignants qui devaient accepter une présence supplémentaire dans leurs cours, expliquer sa fonction.

<sup>1</sup> Voir annexe 1 : contrat d'engagement

<sup>2</sup> Voir annexe 2 : extraits du contrat d'objectifs

A la rentrée 2007-2008, elle a accompagné également les élèves de 4<sup>e</sup>. Ces derniers étaient en grande difficulté, manquant totalement de confiance, et découragés par trop d'échecs. L'accompagnement a, de ce fait, été plus laborieux.

Au contraire, avec les classes de 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>, les échanges ont été plus fructueux ; une relation de confiance s'étant instaurée, les élèves ont été capables de demander ou refuser son aide selon leurs besoins précis ; les demandes s'affinaient au fil du temps.

Son rôle est maintenant bien connu, et si elle a un emploi du temps précis, elle le modifie à la demande des élèves qui rencontrent une difficulté ponctuelle, et qui ont alors besoin d'une aide, et d'être sécurisés aussi, en fonction également de la demande des professeurs qui estiment une présence nécessaire pour un contrôle, un travail d'écriture plus lourd...

Son rôle, primordial dans la prise en charge quotidienne de ces élèves, s'exerce notamment dans les activités suivantes :

- Vérifier l'exactitude du mot réécrit dans les textes à trous pour éviter toute confusion.
- Travail de secrétariat : écrire sous leur dictée.
- Aider à la construction de phrases.
- Préparer les copies de contrôle la veille.
- Lire les consignes à voix haute, les reformuler.
- Prendre des notes pour eux lorsqu'il y a beaucoup à copier, permettre une pause, une « respiration » dans le travail de copie.
- Faire en sorte qu'aucun ne prenne de retard dans le groupe classe et reste dans le rythme : il ne faut pas systématiquement tout copier mais plutôt intervenir lorsque cela est vraiment nécessaire. Prendre le cours en double semble être un bon compromis : Mme Tantot peut « prêter » un cours, ce qui assure d'avoir un cours lisible et complet pour réviser avant un contrôle, ou peut permettre une remise en ordre de classeur.
- Conseils pour la présentation des cours : couleurs des titres, des sous-titres, espacer les paragraphes, souligner, surligner ...
- Dédramatiser une mauvaise note, valoriser le travail fourni.
- Vérifier la précision des figures en géométrie, le codage.

#### **Les aménagements « techniques » :**

- Utilisation des **adhésifs de couleurs** sur les cahiers et manuels pour mieux se repérer. Chaque matière est liée à une couleur. Cela permet à l'élève d'apporter sans se tromper le matériel attendu pour chaque matière.
- **Textes à trous** pour faciliter la prise de notes et surtout la relecture et l'apprentissage des leçons à la maison.
- Photocopies de textes avec une **police de caractère grossie**.
- **Aménagement des contrôles** avec embrayage de la réponse.
- **Non prise en compte de l'orthographe** dans certaines évaluations.

### Les actions spécifiques du niveau 6<sup>e</sup>

- Ces élèves sont suivis en 6<sup>e</sup> sur deux classes avec un accompagnement particulier de l'équipe pédagogique et depuis 2006-2007, ce dispositif entre dans le Projet Personnalisé de Réussite Educative.
  - Le tutorat exercé par un autre élève de la classe : un élève autonome aide l'élève dyslexique à s'organiser, à noter les devoirs dans l'agenda, peut aider à la lecture des consignes. Les tâches évoluent en fonction des binômes et des personnalités des élèves.
  - Le rôle du professeur principal est important : c'est l'interlocuteur "privilégié" des familles, dans la mise en place du contrat et le suivi individualisé. Au début de l'année, il présente aux élèves la particularité de la classe et son fonctionnement. Il explique à l'ensemble de la classe ce qu'est "la dyslexie" en présentant un diaporama<sup>3</sup>. Il met en place les tuteurs et assure le suivi tout au long de l'année.
- **En français dans le cadre des PPRE : (Aménagements de Mme Blanchet-Fabre)**
- Dictée à trous ou fautive (aménagement systématique des exercices d'orthographe)
  - Soutien dans le cadre des PPRE

Dans le cadre des Parcours Personnalisés de Réussite Educative, les élèves « dys » du niveau 6<sup>e</sup>me bénéficient depuis 3 ans **d'une heure par semaine de remédiation et d'aide**. C'est un moment privilégié où ils se retrouvent en groupe réduit (environ une dizaine d'élèves), où certaines notions vues en cours sont revisitées et où l'approche est différente de celle du cours.

Comme cette heure s'ajoute aux heures obligatoires de leur emploi du temps, **il est important qu'il y ait un aspect ludique ou original** pour éviter toute lassitude ou effet négatif et que leur disposition dans la classe permette leur proximité géographique entre eux et avec le professeur car ils ne sont pas forcément en autonomie et ont besoin d'être constamment guidés.

- **Le logiciel de soutien LIREBEL**

Nous avons la chance de posséder sur les ordinateurs du collège le logiciel LIREBEL qui permet de tester et de développer leurs compétences visuo-attentionnelles, grapho-phonologiques, syntaxiques... Ces compétences sont organisées sur 4 niveaux de plus en plus difficiles. Bien qu'il s'adresse à de bons, voire de très bons lecteurs, ce logiciel a l'avantage de ne pas les sanctionner s'ils ne réussissent pas une activité, et le fait de ne pas réaliser tout le niveau 1 ne les empêche pas d'accéder au niveau supérieur.

Ainsi les exercices de classement alphabétique leur plaisent car l'alphabet est à chaque fois placé au-dessus des mots à faire glisser d'une colonne à l'autre et la lettre sur laquelle ils se placent est lumineuse. Quand ils valident la première série, s'ils se sont trompés, le logiciel leur indique l'endroit où ils ont fait l'erreur pour pouvoir s'améliorer.

<sup>3</sup> site APEDYS : <http://www.apedys.org/dyslexie/article.php?sid=802>

Ils apprécient aussi les exercices, dont le temps de réalisation est pourtant très court, qui visent à repérer le degré de maîtrise du décodage phonologique ( identification de mots ou « non-mots » , recopier convenablement des phrases de graphie complexe...) : une flamme court derrière les mots quelques secondes après qu'ils ont commencé à lire. Sur ce type d'activité, je modifie la consigne. Ils prennent le temps de déchiffrer et lire les couples de mots ou les mots sans se soucier de la flamme et dans un second temps, ils recommencent l'exercice en cliquant. C'est un exercice qu'ils demandent souvent à recommencer car il a un aspect ludique, compétitif et excitant et ils veulent à tout prix s'améliorer.

Les exercices proposés pour le passé simple sont plus traditionnels et s'inscrivent dans un texte (contes ou textes fondateurs) difficile parfois d'accès pour eux . Pour qu'ils y parviennent plus facilement et que leur cerveau ne soit pas à chaque fois dérouté dans le traitement de l'information, ils ne procèdent pas linéairement : nous travaillons d'abord tous les verbes du 1er groupe, puis tous ceux du 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> hormis tenir et venir, et enfin ceux composés à partir de tenir et venir, sachant que c'est régulièrement la 3<sup>e</sup> personne du singulier ou du pluriel qui est demandée. Je leur lis toujours le texte auparavant et ils ont droit aux divers tableaux de conjugaison que nous avons travaillés en cours.

Pour les accords noms-adjectifs qui s'inscrivent aussi dans des textes truffés d'erreurs volontaires, je leur indique les mots à corriger.

Mais le logiciel a ses limites pour leurs troubles de l'apprentissage dans la mesure où leur stratégie d'apprentissage n'a rien à voir avec celle d'un élève ordinaire et où ils ont besoin de procéder étape par étape dans l'analyse de la consigne. Ils sont tout à fait capables par exemple de réaliser l'accord nom-adjectif mais une fois qu'ils ont trouvé le genre, ils ne le mémorisent pas forcément pendant qu'ils recherchent le nombre. De même, un nom au pluriel peut les gêner quand il est précédé d'un déterminant comme « de, d', des » .

- **Invention de jeux de cartes**

De façon expérimentale, j'ai cherché, par rapport aux activités sur la conjugaison du passé simple et l'accord nom-adjectif, ce qui pouvait les aider dans la segmentation du traitement de l'information et j'ai imaginé **des jeux de cartes.**

- Pour les activités sur l'accord nom-adjectif, j'ai un jeu de 40 cartes correspondant à 10 cartes de « féminin », 10 de « masculin », 10 de « singulier » et 10 de « pluriel ». Je fais défiler au rétroprojecteur des noms et leurs adjectifs insérés ou non dans des phrases courtes. De manière individuelle, ils lèvent les cartes qu'ils ont choisies. Une variante du jeu peut être de les mettre par deux : l'un est responsable du genre, l'autre du nombre. On peut aussi compter les points obtenus par chaque groupe.
- Pour qu'ils parviennent à mieux mémoriser la conjugaison du passé simple, j'ai misé sur leur héritage culturel, plus exactement sur les personnages de contes ou de légendes mythologiques dont ils ont pu voir parfois des adaptations en dessins animés.

*Description des cartes pour le jeu sur le passé simple :*

Sur une première carte qui fera partie du paquet 1, j'écris le début de la phrase mais je m'arrête à la base verbale sans sa terminaison. Exemple : « **Cendrillon perd-** ». Si c'est un verbe irrégulier ou lié à tenir et venir, je mets l'infinitif en-dessous . Sur cette même carte, je place en haut à droite un point de couleur qui correspond au « type » de la terminaison. Pour le verbe « perdre », la couleur est rouge car il a une dominante sonore en « i » . Ce sera toujours cette couleur pour les verbes qui auront une terminaison en « is, it... » .

Sur une autre carte qui sera le pendant de la première et qui fera partie du paquet 2, j'écris la fin de ma phrase en faisant en sorte que la terminaison du verbe soit écrite de la même couleur que le point utilisé sur la première carte, le rouge dans notre exemple ( « **it sa chaussure à minuit** » ) .

Les élèves doivent par contre être vigilants sur les accords singulier ou pluriel à la 3<sup>e</sup> personne.

*Les règles du jeu :*

Je mélange les 2 paquets et je leur distribue 6 cartes, qu'ils placent devant eux de préférence verticalement en mettant un peu plus à gauche les débuts de phrases et un peu plus à droite les fins de phrases. Ils essaient de voir au départ s'ils peuvent constituer des paires dans leur propre jeu, sinon ils prennent une carte dans la pioche. Quand il n'y en a plus, à tour de rôle, ils demandent à qui ils veulent une carte avec une terminaison qui serait susceptible de les intéresser, sachant qu'ils ont le code couleur et les phrases tirées des contes ou légendes qui les guident.

Une variante est de les faire jouer par deux comme précédemment ou de ne donner que des cartes du paquet 1, la pioche étant constituée par les cartes du paquet 2.

- Une autre activité ludique est de leur faire créer **un jeu de l'oie**, soit sur un thème précis sans être trop réducteur ( une recherche sur des animaux fantastiques, sur des personnages des contes et légendes...), soit sur des notions grammaticales, lexicales... (recherche d'un synonyme, terminaison des verbes à l'imparfait..).

J'ai pu constater qu'ils sont très actifs sur ce type d'activité et s'investissent pleinement. Cela demande du temps dans la phase de préparation mais tout le monde s'y retrouve, eux comme moi, dans la mesure où ils prennent confiance dans leurs possibilités et que l'évaluation en classe qui suivra sera gratifiante. Il est aussi nécessaire de tenir compte de leurs suggestions qui permettent parfois de moduler ou modifier une activité-jeu.

➤ **En mathématiques : (Aménagements de Mme Minet)**

▪ **Le problème de la mémorisation des tables de multiplication**

Je demande aux élèves quelles sont les tables de multiplication qu'ils ne parviennent pas à retenir, et je leur fournis (celles-là seulement) sur papier. Ils les ont à leur disposition



tout le temps, y compris en contrôle. L'équipe refait le point une ou deux fois dans l'année pour ajuster.

- **Les contrôles**

Ils ont un sujet sur lequel ils peuvent écrire les réponses, dont la rédaction est amorcée. Leur sujet n'est pas différent des autres dans le contenu, mis à part pour les problèmes un peu longs où je rajoute des questions intermédiaires pour faciliter la mise à l'écrit de leur raisonnement.

- **En soutien**

Je profite de ce créneau hebdomadaire pour regarder leurs cahiers (leçons et exercices) : vérifier si les fiches sont bien collées, les exercices correctement corrigés, les mots importants du cours bien orthographiés ...

Je reviens ensuite, à leur demande, sur ce qui a été moins bien compris dans la semaine. C'est un moment d'échange, à l'oral essentiellement, où chacun essaie de répondre aux questions des autres.

Je leur propose enfin, en fonction de ce que j'ai prévu dans la semaine suivante, la préparation d'un contrôle, des activités préparatoires à une nouvelle leçon en classe ( ce qui leur permettra de participer plus facilement en classe entière ), la reprise d'exercices similaires à ceux qui n'avaient pas été bien compris...

- **En EPS : (Aménagements de Mme Viry)**

Dans cette discipline, les enfants dyslexiques ne rencontrent pas de problèmes particuliers, sauf ceux qui ont une dysgraphie importante. Cependant, pour ces classes-là, je fais davantage d'exercices de coordination et de latéralisation. Je débute l'année par des parcours d'athlétisme en insistant sur l'orientation et le placement, ainsi que la mise en action du côté droit ou gauche et la succession des actions. J'insiste aussi, plus que dans les autres classes, lors des phases de verbalisation, sur le vocabulaire utilisé et sa pertinence, ainsi que la formulation des phrases.

- **En SVT : (Aménagements de Mme Maudet et M. Chauveau)**

Pour faciliter les apprentissages des élèves dyslexiques, plusieurs pratiques pédagogiques ont été adoptées par les deux enseignants de SVT, en 6<sup>e</sup> et en 5<sup>e</sup>, et ceci dans les quatre compétences requises dans cette discipline :

- **S'Informer (I)** : Nous varions le plus possible les supports choisis : photo, vidéo, tableau, graphique, internet, êtres vivants... Le travail est le plus souvent réalisé en groupe ou en binôme (avec le tuteur) et si nécessaire avec une fiche technique.
- **Réaliser (Ré)** : Pour cette compétence, la dyslexie n'est, en général, pas un handicap et l'élève prend plaisir à réaliser des activités diverses et variées telles que : manipulations, expériences, mesures, élevages, cultures, dissections, préparations microscopiques, herbiers ....

- **Raisonnement (Ra) :** L'élève dyslexique rencontre souvent des difficultés dans l'organisation et la mise en relation des différentes étapes de la démarche scientifique. Il nous faut donc aborder les étapes les unes après les autres en guidant l'élève avec des mots clés propres à chacune des étapes : « je suppose, je réalise, je constate, je conclus... » Ce raisonnement nécessite un travail oral systématique. Il en est de même pour les activités faisant appel au tri, au classement, au développement de l'esprit critique...
- **Communiquer (C) :** En SVT, différentes formes de communication sont possibles (dessins, schémas) et peuvent venir compléter ou compenser la communication par le texte qui leur pose problème ; pour cela, des outils avec des consignes précises sont mis à leur disposition. Nous avons constaté que plusieurs élèves ont réutilisé certaines « techniques » telles que l'écriture scripte imposée pour légender les schémas et les dessins et ceci afin de surmonter leur handicap dans l'écriture cursive.

Les bilans des séquences sont rédigés en classe, tapés à l'ordinateur avec une police adaptée (Comic Sans MS), projetés au tableau avec le vidéo-projecteur puis imprimés et complétés par les élèves (Mots - Clés).

#### **L'évaluation :**

- Le travail personnel sur ce qu'il faut savoir et ce qu'il faut savoir-faire est donné avant l'évaluation.
- Lors d'un contrôle écrit, la consigne est toujours lue à haute voix par le professeur et éventuellement reformulée par les élèves.
- Le devoir est projeté au tableau ; les documents sont ainsi grossis et apparaissent en couleur.
- Les réponses se présentent soit sous forme de textes à trous, soit sous forme de phrases « amorcées » à compléter.
- L'orthographe n'est pas évaluée ; on tient compte uniquement de l'orthographe des mots scientifiques de la leçon.

#### ➤ **En Arts plastiques : (Remarques de Mme Carré)**

Dans cette discipline, en 6<sup>e</sup> et en 5<sup>e</sup>, la pratique a une place très importante : les élèves réalisent et produisent. Pour commenter, expliquer ou argumenter, ils sont sollicités à l'oral. Le passage à l'écrit reste très ponctuel.

De ce fait, aucun dispositif particulier n'est mis en place dans cette discipline.

<b>Les actions spécifiques en 5e</b>
--------------------------------------

#### ➤ **En Français, soutien spécifique : (Aménagements de Mme Claeys)**

En 5<sup>e</sup>, une heure de soutien en français pour les élèves dyslexiques est dégagée pour les 2 classes de 5<sup>e</sup>. Le professeur responsable de ce niveau utilise cette heure pour faire de **l'improvisation théâtrale** et préparer un petit spectacle en fin d'année et en 2008-2009, la première partie de l'année a été consacrée à la présentation du collège sur le site internet

du collège<sup>4</sup>. Le but est de **redonner une motivation** à des élèves en échec depuis des années, qui ont souvent une mauvaise image d’eux-mêmes comme de l’école.

La 1<sup>e</sup> année (2006-2007), ils ont inventé les dialogues sur des récits s’inspirant de fabliaux du Moyen-Age étudiés en classe, la 2<sup>e</sup> année (2007-2008), il s’agissait de mettre en scène des récits de la mythologie gréco-romaine. Cette année (2008-2009), les élèves ont beaucoup de mal à être attentifs et manquent d’imagination. Le groupe est plus important (12 élèves avec une majorité de garçons) , aussi la phase d’invention va-t-elle être très raccourcie pour les concentrer sur la phase de jeu et d’apprentissage du texte, des scènes de consultation médicale chez Molière, avec une indispensable adaptation du texte.

Mais ces élèves grandissent, ont parfois une à deux années de retard et les difficultés dans certaines disciplines, et surtout en anglais, sont de plus en plus importantes. La démotivation (qui va jusqu’au refus de travail pour certains) augmente au fil des semaines. Ce constat négatif, d’une part, nous a poussés à nous interroger sur nos pratiques et surtout sur le **renouvellement du soutien** que nous pouvions apporter à ces élèves. D’autre part, **l’expérience positive du choix de l’option latin pour une élève dyslexique** en 2006-2007 nous a encouragés à ouvrir le champ d’une expérimentation avec les langues anciennes.

➤ **En « latin expérimental » mis en place depuis la rentrée 2007 : (Aménagements de Mme Claeys)**

Pourquoi ce choix nous est-il apparu judicieux ? De nombreuses expériences concluantes ont été menées dans des collèges difficiles en région parisienne où, beaucoup d’élèves utilisant le français comme langue seconde, le latin leur était proposé pour pallier leurs difficultés en français. Mireille KO a appelé ce cours le « latin thérapeutique ». Nous nous sommes inspirés de cette expérience en changeant de public, estimant que le latin pouvait être un moyen de mieux appréhender la connaissance de la langue française et de ses structures car :

- Les lettres latines se prononcent toutes et n’ont qu’une seule prononciation possible, donc il n’y a **plus de problème d’orthographe**.
- L’apprentissage systématique des conjugaisons et des déclinaisons fait travailler la **mémoire**.
- L’analyse systématique des constructions grammaticales latines permet de **reprendre les bases** souvent fragiles ou inexistantes en français. J’insiste ainsi beaucoup sur l’accord sujet-verbe et sur la reconnaissance des COD et COI. Les élèves doivent prendre conscience de la structure minimale attendue pour construire une phrase correctement et ils apprennent à « jongler » avec les terminaisons verbales et nominales.
- Le français est l’héritier du latin, **l’étymologie**, sous forme de jeux et de recherche dans les dictionnaires, donne une conscience aux élèves de ce qu’est l’orthographe.
- La civilisation, les arts, l’histoire sont des **sujets qui intéressent** les élèves.
- Pour l’année de 4<sup>e</sup>, les relations entre les langues romanes vivantes (espagnol et italien) et le latin peuvent être des atouts pour **leur apprentissage**.

---

<sup>4</sup> Le site est : [www.stex86.eu](http://www.stex86.eu).

- Enfin le latin, souvent considéré comme une discipline élitiste réservée aux bons élèves, permet de **valoriser des élèves souvent en échec scolaire**, démotivés, qui n'ont pas confiance en eux.

Mme MILLET, IA-IPR coordinatrice des inspecteurs de langues vivantes et M. HIMY, IA-IPR de Lettres nous ont accompagnés dans notre réflexion en nous rencontrant début janvier 2007 pour élaborer la poursuite du projet pour 2007-2008. Suite à ces entretiens, les élèves dyslexiques de 6<sup>e</sup> en 2006-2007 ont eu la possibilité de choisir l'option « latin aménagé » en 2007-2008, c'est-à-dire qu'ils décident de suivre **une heure de cours avec les autres élèves** qui l'ont choisi comme option et ont **une heure spécifique**, indépendante de la 2<sup>e</sup> heure pour les autres élèves, où le professeur travaille les bases de la langue par le biais du latin et revient sur les phonèmes et la graphie en latin. Ces élèves arrêtent le latin à l'issue de leur 5<sup>e</sup>.

Le bilan de cette expérimentation est positif pour la 1<sup>e</sup> année. Les élèves se sont bien investis, ont progressé et sont tous passés dans la classe supérieure sans réorientation.

La 2<sup>e</sup> année n'est pas partie sur les mêmes bases. En effet, la promotion d'élèves de 5<sup>e</sup> en 2008-2009 semble moins investie dans le projet, avec des garçons réfractaires et peu motivés en début d'année, la mise en route a été plus difficile. C'est à la rentrée de janvier 2009 qu'un meilleur investissement est noté. Il a donc fallu du temps et beaucoup de persuasion de la part du professeur pour amener ces élèves à oser s'ouvrir à cette discipline. Paradoxalement, 2 élèves dyslexiques ont déjà choisi en février 2009 de continuer le latin en 4<sup>e</sup>. Ainsi ils suivent l'heure de grammaire « classique » pour leur permettre d'acquérir des bases plus conséquentes en latin. Cela leur demande davantage de travail car ils prennent l'année en cours de route mais ils ont à cœur de rattraper leur retard et voient cela comme un défi car cela vient de leur propre initiative et ils en retirent une satisfaction certaine. On verra en 4<sup>e</sup> comment cela se passe, en restant attentif à leurs difficultés et leur désir d'apprendre.

➤ **En mathématiques : (Aménagements de Mme Romain)**

- **La mémorisation des tables de multiplication**

Les élèves fabriquent eux-mêmes un support écrit qu'ils ont à leur disposition pour toutes les activités. Il est à noter que pour les exercices de calcul mental, sans support écrit pour la consigne, ces élèves restent particulièrement en difficulté par rapport à l'ensemble de leur classe. Pour minimiser les effets de ce handicap, l'évaluation de calcul mental est élaborée avec des exercices de formes variées, une note sur 20 étant validée au bout de 5 exercices notés sur 5, la note la plus faible n'étant pas prise en compte (même façon de procéder pour toute la classe, des élèves ayant d'autres types de difficultés qui méritent d'être prises en compte).

- **Les contrôles**

Plusieurs aménagements ont été expérimentés :

- Dans l'énoncé prévu pour l'ensemble de la classe, les réponses sont amorcées pour la restitution de la partie « restitution de connaissances » (vocabulaire, propriétés, règles de calcul...). Pour la partie « savoir-faire », elle est simplement allégée de ce qui fait intervenir plusieurs compétences élémentaires nouvelles. Par exemple, pour les calculs avec des fractions, le dernier calcul proposé en contrôle nécessitera une réduction au même dénominateur, une prise en compte de plusieurs règles de calcul et une prise en compte des priorités. Ce calcul ne leur est pas demandé, il n'est pas pris en compte dans le barème propre aux élèves dyslexiques, les points étant reportés sur les autres calculs. Pour la partie « raisonnement », dans laquelle une synthèse et une organisation de leurs connaissances est nécessaire, elle est, elle aussi, allégée, une question, ou un petit problème ne leur étant pas demandé. Suivant la difficulté, le raisonnement peut être amorcé grâce à un schéma illustrant la situation de l'énoncé.
- Un autre aménagement, qui procède des mêmes préoccupations est mis en place lorsque cela est possible : l'énoncé distribué aux élèves est le même pour tous. Les réponses sont donc amorcées, même pour des élèves qui n'ont pas de difficulté « officielle » par rapport à l'écrit et à la lecture de consignes. Les élèves non dyslexiques doivent faire les compléments qui sont écrits ou projetés au tableau.

Dans ces deux aménagements, le contrat avec les élèves dyslexiques est qu'ils doivent faire ce qui est pour eux mais, s'ils disposent d'un peu de temps avant la fin du contrôle, ils peuvent bénéficier d'un bonus sur ce qu'ils ont réalisé en plus. Il est à noter que pour certaines évaluations, en géométrie en particulier, très peu d'aménagements sont nécessaires car il y a peu de consignes écrites sous formes de phrases « longues ». En effet le souci principal est qu'ils sont d'emblée effrayés et que parfois, si on ne les incite pas à lire vraiment les énoncés, ils ont en tête qu'ils ne vont pas comprendre.

La principale difficulté pour l'élève dyslexique étant de s'appropriier les informations écrites, la date du contrôle tient compte de la présence possible de l'EVS qui, à leur demande, va leur lire l'énoncé et préciser les informations en les reformulant ou en leur demandant de les reformuler pour vérifier si elles ont été comprises. Je réponds bien sûr moi aussi à leurs sollicitations pour ce type de travail.

▪ **Le soutien :**

Il n'existe pas en 5<sup>e</sup> d'heure spécifique pour les élèves dyslexiques ; ils peuvent bénéficier, comme les autres, d'un atelier d'aide, à laquelle j'incite moi-même certains élèves à participer. Pour eux, comme pour les autres, même lorsqu'ils viennent un peu « contraints », le fait d'être dans un groupe à effectif réduit leur permet de se mobiliser plus facilement et finalement de trouver de l'intérêt aux activités proposées.

➤ **En Anglais : (Remarques de Mme Coutoux-Girault)**

Les élèves dyslexiques des deux classes sont regroupés pour les 3 heures d'anglais, ce qui permet de travailler vraiment à leur rythme et selon leur niveau, souvent faible voir très

faible. Cela donne ainsi à ces élèves, plus de temps pour des apprentissages difficiles pour eux. Mais cette discipline reste quand même le point noir dans leurs apprentissages. Une réflexion pour proposer aux élèves dyslexiques l'allemand en 6<sup>e</sup> est engagée pour la rentrée 2010-2011, pour leur permettre de ne commencer l'anglais qu'après une découverte d'une autre langue vivante sans problème entre graphie et phonie.

<b>Annexe 1 : Contrat d'engagement</b>
--

**Proposition de contrat pour l'accueil des enfants dyslexiques au sein du collège**

Entre l'élève ..... classe de .....,

ses représentants légaux (nom, adresse) : .....

.....  
.....

et l'équipe pédagogique de la classe représentée par le professeur principal  
.....

**Engagements de l'élève :** ..... classe : .....

- participer activement à l'oral (prendre la parole régulièrement)
- écrire lisiblement (bien former ses lettres)
- faire régulièrement et sérieusement le travail à la maison (exercices et leçons)
- préparer soigneusement la veille le matériel à apporter au collège afin de ne rien oublier
- ne pas hésiter à solliciter l'aide de Mme Tantot en classe

**Engagements de l'équipe pédagogique**

- privilégier les travaux qui nécessitent peu de rédaction de la part de l'élève
- encourager la prise de parole
- ne pas tenir compte, en fonction des contrôles, des erreurs d'orthographe
- proposer un barème ou une évaluation différents selon les exigences du contrôle
- fournir des documents de travail lisibles et aménager la prise de notes autant que possible

**Engagements de la famille**

- s'assurer du bilan orthophonique et du suivi par un spécialiste
- aider l'enfant pour apprendre ses leçons, comprendre les consignes, organiser son travail et gérer son matériel
- informer le professeur principal en cas de difficultés scolaires ou familiales
- encourager l'enfant, le féliciter et aussi le rappeler à l'ordre s'il travaille moins ou se laisse aller (la dyslexie n'excuse pas le manque de travail)

Un point sur les progrès et les difficultés de l'élève sera fait avec lui et le professeur principal, ainsi qu'entre la famille et l'équipe éducative à chaque fois que le besoin s'en fera sentir.

**Annexe 2 : Extraits du contrat d'objectifs 2008-2009**

DPSE	PROGRAMME ANNUEL D'ACTIONS 2008-2009				
	<b>OBJECTIF GENERAL / AXE n° 1 : Valoriser l'élève et favoriser le développement des talents et de l'estime de soi</b>				
	<b>Diversifier les approches pédagogiques pour répondre aux besoins particuliers des élèves et favoriser la réussite de tous</b>				
<b>Objectifs opérationnels</b>  (dont ceux contractualisés)	<b>Actions prévues</b>	<b>Niveau concerné</b>	<b>Champ d'application (TICE, action culturelle, ouverture internationale, CESC...)</b>  Dont accompagnements spécifiques dans le cadre du contrat d'objectifs	<b>Dossier unique</b>	<b>Effets attendus</b>  (indicateurs retenus)
Aider les élèves présentant les troubles spécifiques du langage	Soutien aux élèves de 6 <sup>e</sup> repérés dyslexiques.  Diversification des méthodes d'apprentissage  Tutorat	6 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup>	MEIPPE	x	Progrès dans l'autonomie, la confiance en soi, les compétences  Remotivation dans le travail scolaire
	Utilisation du latin comme outil de remédiation en 5 <sup>ème</sup> .  Mise en place d'actions spécifiques pour favoriser la créativité des élèves dans le domaine de la culture artistique			x	Motivation des élèves maintenue en cours de langue  Appréhension de la langue et retravailler les bases de la langue
	Regroupement des élèves dyslexiques 5 <sup>ème</sup> et 6 <sup>ème</sup> sur les heures d'anglais (groupes d'activités langagières spécifiques)				